

PRATIQUER LE FAUCHAGE RAISONNÉ OU TARDIF.

CONTEXTE

La préservation de la biodiversité est de la responsabilité de chacun, que l'on soit particulier ou gestionnaire du territoire.

Parmi les acteurs habituels qui entretiennent les espaces verts ou les bords de routes, les communes, les départements ou autres gestionnaires des espaces verts sont fortement incités à mettre en application le fauchage raisonné.

Cette action simple, peu couteuse, permet à la biodiversité faunistique et floristique d'être préservée et aux espèces d'orchidées, sujet d'étude principal de la SFORA, de se reproduire et se multiplier participant ainsi à la richesse des différents milieux gérés par l'homme.

En France, le fauchage tardif ou gestion différenciée des bords de route progresse. Un certain nombre de communes, de départements, de conseils généraux et de zones protégées (parcs naturels régionaux) ont mis en place ces pratiques.

La SFORA souhaite avec ce document permettre à toute structure territoriale ou autres, ainsi qu'aux partenaires privés ou simples citoyens de mettre en place cette pratique en apportant les éléments clefs à sa réalisation.

QUELS MILIEUX SONT CONCERNÉS ?

Deux types de milieux, propices aux orchidées, sont principalement concernés pour la mise en application du fauchage raisonné ou tardif : les bords de route et les talus herbeux.

En fonction de ces deux milieux, les contraintes ne sont pas les mêmes.

LES BORDS DE ROUTE

La sécurité routière est à privilégier par l'entretien suivi de la banquette. Deux fauches sont conseillées :

- 1^{ère} fauche :
La banquette sera fauchée au strict nécessaire, à une hauteur de coupe de 10 à 20 cm et sur une largeur de 0,80 à 1,20 m afin de laisser une bonne visibilité et de dégager la signalisation. Les abords de croisement de route ainsi que les talus à l'intérieur de virages serrés pourront être fauchés afin d'assurer une bonne sécurité routière.
La période à privilégier sera mai pour la banquette.
- 2^{ème} fauche
Tous les abords de route seront nettoyés. **La période à privilégier sera mi-août** sur la banquette et les talus.

LES TALUS

La fauche sera effectuée avec une hauteur de coupe de 10 à 20 cm pour éviter d'abimer la couverture végétale par raclage. Cela permettra notamment de protéger l'habitat de la faune tout en préservant des plantes à rosette comme les orchidées. **La période à privilégier sera mi-août.**

NB : Les éléments présentés ci-dessus peuvent aussi être transposés assez simplement à toute platebandes ou pelouses herbeuses au sein des communes, lotissements, public ou privée (entreprises, particuliers.)

ELÉMENTS IMPORTANTS ET RECOMMANDATIONS

LA PÉRIODE DE FAUCHE

Pour les orchidées, la fauche sera à adapter selon l'époque de floraison des espèces présentes et de faucher 2 mois après la fin de floraison pour permettre la maturation des graines.

PRODUIT DE LA FAUCHE

Il est nécessaire d'évacuer systématiquement le produit de la fauche, le paillage étant à proscrire.

La décomposition sur place risque fortement d'entraîner l'étouffement de la végétation et modifier à moyen terme les caractéristiques physicochimiques du milieu. Si les produits de fauche restent sur place, suite à la décomposition on obtient de l'humus qui enrichi le terrain, et donc accélère la pousse de l'herbe.

Ces changements entraîneront la disparition des orchidées.

LE MATÉRIEL

Le matériel de fauche sera adapté à la topographie des lieux ; débroussailleuse, motofaucheuse ou gyrobroyeur font partie de la panoplie du matériel utilisable. Toutefois, le gyrobroyeur devra être réglé pour une hauteur de coupe de 10 à 20 cm.

AVANTAGES DU FAUCHAGE RAISONNÉ

FAVORISER LES ORCHIDÉES

Le fauchage tardif aura comme conséquence de permettre le maintien des espèces d'orchidées déjà en place, notamment celles considérées comme rares, mais aussi d'entraîner l'introduction naturelle d'autres espèces au fil du temps.

RÉDUIRE LES COÛTS D'ENTRETIENS

Le fauchage tardif permettra aussi la réduction des coûts liés au passage plus réguliers mais aussi par la suppression des produits phytosanitaires éventuellement utilisés et néfastes à l'environnement (entomofaune notamment).

PARTICIPER À L'ÉLAN CITOYEN EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Actuellement l'environnement et la biodiversité sont des sujets qui font partie des attentes d'une majorité de français.

Mettre en place cette pratique, peu coûteuse et de bon sens, permettra de retranscrire dans les faits les attentes des citoyens au sein de nos territoires.

REMERCIEMENTS

Ce document a été fortement inspiré par un document réalisé par Gérard BRATEAU « Le fauchage raisonné mode d'emploi à l'usage des collectivités locales », notamment sur les renseignements techniques liés à la fauche et à sa gestion. Un grand merci à lui.